

12 mai 2021 Journée Internationale de l'Infirmière

« Quand je serai grande je serais infirmière »

A travers le monde les infirmiers font preuve d'innovation pour trouver des solutions afin de rendre accessibles, disponibles, abordables et acceptables des soins pour tous. Ils repoussent les limites et mettent en valeur les capacités, les compétences et les connaissances de la profession infirmière.

Une profession confrontée à la crise du Covid19 depuis plus d'un an alors qu'elle était déjà épuisée par des années de dégradation des conditions d'exercice, les pénuries de personnel et l'absence d'écoute à ses cris d'alerte.

L'incurie de notre gouvernement, depuis trop longtemps, a malheureusement mis un frein à l'engouement des jeunes pour la profession. La nette dégradation des conditions de travail, quant à elle, entraîne une fuite des personnels qui ne fait que croître.

Les soignants ont malgré tout tenu un rôle prépondérant pour assurer le maintien en santé de la population et ont démontré, s'il le fallait encore, leur capacité à gérer les situations d'urgence et de pandémies, et cela quel que soit leur terrain d'exercice.

Dans les pas de Florence Nightingale, pionnière des soins infirmiers qui a inspiré cette journée du 12 mai, les infirmiers, inlassablement, ont mené les combats nécessaires pour pouvoir faire évoluer la profession et reconnaître les compétences de ce beau métier.

Au rythme des évolutions scientifiques et techniques, le champ de compétences des infirmiers se développe. Ainsi, une réflexion sur une refonte du décret de compétences devient indispensable. Il est nécessaire de revoir les contours du métier socle et les incidences sur les différentes spécialisations.

Les infirmiers sont en attente du développement de leur autonomie, de l'élargissement du droit à prescription, de la téléconsultation mais attendent également de prendre une réelle place décisionnelle dans les gouvernances des établissements où ils exercent et cela tout secteur confondu.

Les combats sont encore nombreux et les récentes décisions gouvernementales qui pourraient diviser la profession ne doivent pas nous faire oublier ce pourquoi nous nous sommes engagés dans cette profession.

Revendiquons ensemble l'évolution du métier socle et celles des différentes spécialités. Exigeons d'une même voix la reconnaissance de nos compétences et responsabilités, ne nous laissons pas diviser et avançons unis dans le respect de nos spécificités.

En cette journée de célébration des infirmières, recentrons-nous autour des valeurs communes qui nous ont fait embrasser cette belle profession et affirmer d'une petite voix un jour à nos aînés:

“Quand je serai grande, je serai infirmière”

Céline LAVILLE
Présidente

06.64.41.78.65

presidencenationalecni@gmail.com

Syndicat CNI

Adresse : 2 rue de la Milétrie - CS 90577-86021 Poitiers Cedex

Tél : 07 86 20 16 11 / Mail : secretariatnationalcni@gmail.com / Site : www.syndicat-cni.org